

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APMRT

Samedi 25 NOVEMBRE 2017

Salle La Fontaine à 18H30

Le bureau est incomplet, absent excusés : Michel Levy et Jean Dasilva.

Présent : Six personnes du bureau et 7 adhérents.

Absence d'un représentant de la commune.

Le Président Christophe TAILLEVENT souhaite la bienvenue aux participants.

■ **Rapport d'activités 2017.**

▪ **Séances de nettoyage**

- Le samedi 18 mars sur le parcours du Moulin à vent.
- Le samedi 3 juin à la sente des carreaux.

▪ **Organisation de 10 concours de pêche** (6 américaines + 3 individuels + 1 carnassier)

- Samedi 1 avril : coup Moulin à vent (18 pêcheurs)
1^{er} COYARD Olivier 2^{ème} TAILLEVENT Christophe
3^{ème} ESQUER Michel
- Dimanche 23 avril : américaine sente des carreaux (12 pêcheurs)
1^{er} LEVY Michel / LEFEBVRE Jean 2^{ème} TAILLEVENT Christophe
3^{ème} BOCQUET Herve/Yves
- Lundi 1 mai : carnassiers (7 pêcheurs)
1^{er} DA SILVA Jean 2^{ème} ESQUER Michel
- Samedi 13 mai : américaine Moulin à vent (21 pêcheurs)
1^{er} GAMBLIN Daniel/Nicolas 2^{ème} SYLLA Fabien / Frederic
3^{ème} LE GUERN Julien / LAGUILLON Vincent
- Dimanche 4 juin : coup Sente des carreaux (14 pêcheurs)
1^{er} LEGUERN Julien 2^{ème} LEVY Michel
3^{ème} MERCHADOU Christian
- Samedi 24 juin : américaine bassin (13 pêcheurs)
1^{er} SYLLA Nolan/Timeo 2^{ème} GAMBELIN Nicolas / TAILLEVENT Christophe
3^{ème} SYLLA Fabien/Frederic
- Dimanche 17 septembre : coup Moulin à vent (13 pêcheurs)

1^{er} BOCQUET Herve 2^{ème} GAMBLIN Nicolas
3^{ème} SYLLA Nolan

- Samedi 23 septembre : américaine sente des carreaux (16 pêcheurs)
1^{er} GAMBLIN Nicolas/SYLLA Frederic 2^{ème} MERCHADOU Christian/TAILLEVENT Christophe
3^{ème} LEFAY Jean Claude/LEVY Michel
- Samedi 07 octobre : américaine Moulin à vent (18 pêcheurs)
1^{er} ESQUER Michel/LEFEVRE Jean 2^{ème} GAMBLIN Nicolas/SYLLA Fabien
3^{ème} COYARD Gilles/Olivier
- Samedi 28 octobre : américaine bassin (18 pêcheurs)
1^{er} JEHENNE Didier/TAILLEVENT Christophe 2^{ème} COYARD Gilles/Olivier
3^{ème} GAMBLIN Nicolas/SYLLA Fabien
- Dimanche 12 novembre : carnassiers (Annulé)

33 Pêcheurs ont participé au moins à un concours

▪ **Classement général annuel.**

- 1^{er} GAMBLIN Nicolas
- 2^{ème} TAILLEVENT Christophe
- 3^{ème} LEVY Michel
- 1^{er} JEUNE Nolan

▪ **Rempoissonnement**

Empoissonnement d'un montant de 1424.20 € pisciculture Pierru, essentiellement du gardon.

■ **Rapport financier arrêté au 20 /11/2017**

▪ **recette cartes et adhérents**

2017 une année de légère baisse en nombre d'adhérents : 63 = 48A + 15j en (2016= 56 A + 13 J).

Le décompte annuel se décompose comme tel :

48 adultes et 15 jeunes

Recette totale cartes : 795 euro pour 2017 (915 euro pour 2016 ,1180 euro pour 2015 ; 1260 euro pour 2014).

▪ **les concours**

Baisse de la fréquentation sur l'ensemble de nos concours (Le delta dépenses-recettes se maintient 665 € de recette pour 936 € de dépenses.

▪ **Les recettes et dépenses de l'association.**

Les dépenses de l'association par rapport aux recettes sont en hausse : 701 euro en 2017 ; 425 en 2016 pour 1000 euro de recette subvention mairie.

▪ **Empoissonnement**

Empoissonnement d'un montant de 1424.20 € chez Pierru, essentiellement gardon.

Les 2 rapports sont approuvés

■ **Renouvellement du bureau.**

Membres à renouveler : BOCQUET Hervé, DASILVA Jean, LEVY Michel
Personne se présentant au bureau : BOCQUET Hervé, LEVY Michel, FERREIRA Michel

Sont élus à l'unanimité : BOCQUET Hervé, LEVY Michel, FERREIRA Michel

Composition du bureau : Président : TAILLEVENT Christophe, Vice-président : BOCQUET Hervé et FERREIRA Michel, Secrétaire : DOLOIRE Patrick, Vice-secrétaire : LEVY Michel, Trésorier : DASILVA José, Vice-trésorier : BALON Philippe, Surveillance pollution : JEHENNE Didier, Relations publiques :

■ **Divers.**

- Remise des bons d'achat Décathlon aux premiers du classement général

1er prix : 60 euros à GAMBLIN Nicolas
2ème prix 40 euros à TAILLEVENT Christophe
3ème prix 20 euros à LEVY Michel
1^{er} jeune prix 30 euros à SYLLA Nolan.

■ **Dispositions adoptées pour 2018**

- Organisation de 10 concours : 6 américaines, 3 individuels et 1 carnassier
Avec un classement général sur les 4 meilleures américaines et les 2 meilleurs individuels
Les dates seront fixées lors d'une réunion en février.

Le Président propose de rétablir le prix des cartes de pêche des retraités, comme il y a 2ans, à savoir, à 5 euros comme pour les jeunes de -16 ans.

Résultat du vote à mains levées : **Non à l'unanimité**

Le Président propose d'établir un prix intermédiaire à 10 euros pour les retraités.

Résultat du vote à mains levées : **3 oui et 9 non.**

Le Président propose la cotisation à 15 euro pour les retraités, comme pour les actifs.

Résultat du vote à mains levées : **12 oui et 1 non.**

Le Président fait part aux adhérents d'un courrier que M. VANEVILLE souhaite partager avec l'APMRT et émanant de l'OPH 77 avec photos jointes.

Ce courrier stipule que les arbres sur son terrain en bordure de la Marsange situés à la hauteur du 9, 11 et 13 rue du père Brothier nécessitent un élagage.

Le Président le prévient que ce n'est pas possible, pour l'association de prendre en charge cette élagage, vu la hauteur des arbres.

Par contre au printemps 2018, nous assurerons un nettoyage de son terrain en bordure de la Marsange.

Il est demandé par un adhérent de faire rajouter au bord de l'étang du moulin à vent que la baignade soit aussi interdite pour les animaux.

Le Président fera la demande au services technique de la ville courant 2018.

Les résolutions suivantes sont donc entérinées.

- Cotisations annuelles 15 € pour tous les adultes et 5 € pour les jeunes de moins de 16 ans.

- Carte journalière à 10 €.

- Participation aux concours :
5€ pour les adhérents adultes.
3€ pour les jeunes de moins de 16 ans.
8€ pour les non adhérents.

- Garde pêche à titre privé.

- BOCQUET Yves (Reconduit dans ses fonctions)

- DUCCELLIER Pascal (nouveau volontaire)

- Prévision du bureau d'augmenter la cotisation annuelle pour les adultes à 20 euros en 2019, afin de maintenir l'équilibre financier, sachant qu'il n'a pas eu d'augmentation des cotisations depuis 2013.

- Achat pour 1000 euro de lots pour 2018.

La séance est levée à 20h05